



CONTRE POISON

Janvier—Février 2018

SOMMAIRE

Page 1 :

L'éditorial :

2018, Ne rien lâcher, Avancer !

Page 2 :

Quand je me syndique à FO Vinatier...

Suppression des cotisations maladie, quels objectifs ?

Page 3 :

Si la formation m'était *comptée*

Page 4 :

Collectifs et Syndicats

Et pourtant elle tourne ...



«Une société se juge à la manière
dont elle traite ses personnes âgées»

**EN FRANCE
DANS LES EHPAD**



**FORCE OUVRIÈRE
LÈVE LE VOILE**

PARTICIPEZ À

**LA GREVE NATIONALE
LE 30 JANVIER 2018**

2018, Ne rien lâcher, Avancer !

Mes chers camarades,

Nous avons en partie bloqué la Direction en 2017 : la radio n'a pas fermé, une ULE n'a pas fermé, les CMP enfants n'ont pas été vendus, la CME a changé son fusil d'épaule et logiquement Hubert Meunier s'est fait débarquer... C'est par la mobilisation des Personnels **solidaires** les uns des autres, dans l'unité avec leur syndicat que nous avons réussi ! Si les dernières années et notamment 2017 ont été difficiles, 2018 s'annonce d'ores et déjà encore plus difficile si il n'y a pas de **rapport de force** !

Cette année, à l'instar de nos collègues de la Pénitencière et des EHPAD, qui avec leurs syndicats FO revendiquent la revalorisation de leurs carrières et une augmentation des effectifs, nous ne laisserons pas faire. Il est clair que nous nous retrouvons dans leurs revendications. La situation à l'hôpital étant semblable à celles des EHPAD, des prisons et de l'ensemble des Services Publics. Les personnels sont attaqués de partout.

2018 est également une année électorale. Les élections professionnelles auront lieu le 06 décembre 2018 et cette fois encore nous avons besoin de vous, nous comptons sur vous ! Mais élections ou pas, le plus important pour FO ce sont les revendications. **Nous ne lâcherons rien** et nous continuerons à nous battre pour la défense de l'Hôpital Public, des lits, des effectifs, du droit d'accès aux soins pour les patients, pour l'augmentation massive de la valeur du point d'indice, la défense du statut, la titularisation des contractuels, contre le gouvernement Macron qui applique PPCR, le jour de carence, la baisse des salaires et maintenant veut licencier massivement dans la Fonction Publique.

Déjà on sent monter la colère dans toute la Fonction Publique : dans les EHPAD, la Pénitencière, les lycées, les urgences dans les Hôpitaux. C'est ensemble, sur la base de revendications clairement définies que nous réussirons cette année 2018 avec toutes ses échéances. **GM**

2018, Ne rien lâcher, Avancer ENSEMBLE !!!

FO CHS Vinatier : Comment nous joindre ?

Tel : 04 37 91 53 20 - mail : forceo@libertysurf.fr Site internet : <http://fovinatier.free.fr/index.html>
adresse : Force Ouvrière - bat 402C—CHS Le Vinatier -BP 30039 - 95, boulevard Pinel Bron Cedex 69678

Quand je me syndique à FO Vinatier...

Quand je me syndique à FO, j'adhère à une organisation nationale et démocratique :

je ne fais pas seulement partie d'une organisation locale, qui ne se soucierait que du Vinatier et qui n'aurait aucun appui au niveau départemental et national comme ça peut être le cas pour des syndicats autonomes. À FO, le syndicat de base d'un hôpital a une double affiliation : à la Fédération FO Services Publics et Santé (qui regroupe la santé publique, la santé privée et les fonctionnaires territoriaux; ce regroupement s'explique par une caisse de retraite commune et une origine locale ou départementales des hôpitaux) et à la confédération FO qui est interprofessionnelle.

Quand je me syndique à FO, je paye ma cotisation c'est à dire ma carte et mes 12 timbres, à mon syndicat de base et par la suite une partie de cette cotisation (définie nationalement) va être reversée à chacun des échelons afin d'en permettre le fonctionnement ainsi je garantis l'indépendance de mon syndicat de base, de ma fédération et de ma confédération.

Quand je me syndique à FO, je fais partie d'un syndicat qui revendique à tous les niveaux :

à la Fédération pour traiter des problèmes qui touchent notamment la psychiatrie, les hôpitaux, la fonction publique, le point d'indice... A la confédération pour les problèmes qui touchent l'ensemble des secteurs professionnels comme le code du travail, l'augmentation de la CSG, les retraites... Et bien sur au niveau local ou nous sommes bien souvent en première ligne comme pour les ASH du pôle Est, pour défendre un agent à titre individuel, pour les stagiairisations de contractuels... **AM**

GD : groupement départemental regroupe l'ensemble des syndicats de base du Rhône de la branche santé et la branche territoriale.

Région : regroupe l'ensemble des GD du Rhône-Alpes.

FD : fédération santé et service public.

UL : Union locale (par exemple de Villeurbanne) regroupe l'ensemble des syndicats de base d'une même ville

UD : Union départementale : interprofessionnelle : regroupe l'ensemble des syndicats de base et l'ensemble des unions locales du Rhône.

Conf : Confédération FO : regroupe l'ensemble des fédérations et l'ensemble des unions départementales.

Suppression des cotisations maladie, augmentation de la CSG, qu'est-ce qui se cache derrière ?

En 1992, François Mitterrand ratifie le Traité de Maastricht.

Dès lors, dans le cadre de la « *concurrence libre et non faussée* » instaurée par le Traité, il faut en finir avec cette exception française que constitue la Sécurité sociale créée en 1945 par le Conseil National de la Résistance présidée alors par notre camarade Louis Saillant.

En effet, la manne financière que représentent les cotisations sociales et qui constituent non pas des « charges », mais le salaire différé, est géré par les syndicats ouvriers et patronaux et échappe aux circuits financiers et à l'Etat.

Aujourd'hui encore, **ce sont les cotisations de la branche maladie qui financent les hôpitaux,** assurent aux salariés un revenu en cas de maladie et les couvrent par rapport aux dépenses de santé liées à la médecine de ville.

La CSG est quant à elle, un impôt créé par Rocard en 1991, soutenue à l'époque par la CFDT. L'utilisation de cet impôt est donc décidée par le gouvernement. Son assiette repose sur les seuls revenus des travailleurs (salaire + retraites). Elle n'ouvre aucun droit, contrairement aux cotisations à l'assurance maladie.

« Avec quelle histoire » la ministre de la santé veut-elle en finir ? Que cherche Macron ?

Depuis la signature de Maastricht, tous les gouvernements sans exception se sont attaqués à la Sécurité sociale, que ce soit par le biais de la baisse de la part patronale des cotisations (41 mds d'€ pour la seule année 2017) ou par les réformes des retraites toutes combattues par FO.

Mais aujourd'hui, le gouvernement Macron/Buzyn, gouvernement des riches, pense pouvoir mettre la bête à mort en commençant par liquider la branche maladie en supprimant les cotisations maladies au profit de la CSG avant d'annoncer une nouvelle réforme des retraites.

Le gouvernement trouve là entre autres la solution qui va lui permettre de fermer les 1000 hôpitaux de France en les remplaçant par 130 GHT.

Bien entendu, nous l'avons déjà dit, nous ne lâchons rien et nous serons là avec les mille médecins qui se sont adressés à la ministre pour dire leur opposition à cette politique et leur attachement à la Sécurité sociale de 1945.

La Sécu, elle est à nous, on s'est battu pour la gagner, on se battra pour la garder !

RC

Si la formation m'était comptée

C'est dans un cadre d'économies exigées par le gouvernement envers les hôpitaux et le fonctionnement à l'ANFH d'environ 300 Millions d'Euros que s'inscrit l'hôpital du Vinatier pour nous communiquer en ce début d'année le plan de formation 2018, réservé aux personnels non-médicaux.

L'ANFH comme le CGOS est gérée nationalement par les syndicats hospitaliers et les représentants de la FHF (les employeurs).

Consultable sur la base intranet de l'hôpital, il s'élève à 1 370 000 Euros, en baisse par rapport à l'année dernière.

Ce budget est réparti en deux enveloppes :

- **500 000 Euros** devraient être consacrés aux études promotionnelles, cela correspond à une baisse de 50 000 euros par rapport à 2017. FO a voté contre cette baisse.

Pour rappel, les études promotionnelles permettent par exemple à une IDE de devenir cadre de santé ou pour un OP de devenir ambulancier, à une adjointe administrative de passer le diplôme d'AMA...

Cela concernera au mieux une vingtaine d'agents sur un effectif total de 2 000 personnes environ, soit moins de 1%, une misère...

- **870 000 Euros** seraient alloués aux plans de formations individuelles et donc attribués aux pôles.

Cette somme se partage comme suit :

460 000 Euros seront dédiés aux formations institutionnelles, elles « s'inscrivent dans une politique d'accompagnement des projets de l'établissement ». A noter qu'elles ne sont pas choisies directement par les agents car elles doivent répondre entre autres aux « obligations réglementaires... », traduisent les volontés de l'employeur

410 000 Euros délégués aux pôles, qui auront la charge d'organiser arbitrairement la formation des personnels. Le financement des colloques et autres congrès sera assuré par les pôles avec ce même budget...

On le voit la Direction se bat chaque année pour diminuer un peu plus l'enveloppe des études promotionnelles au profit de l'enveloppe des formations institutionnelles et de projet de pôle.

Selon le plan de formation, chaque agent ayant formulé des vœux de formation lors de son évaluation annuelle sera informé « **individuellement et par écrit** des suites réservées par le pôle à sa demande après le CTE du 7 décembre 2017 ».

Il est à noter qu'en l'absence de ce retour écrit, l'agent qui aura essuyé un refus ne pourra faire valoir ses droits en commission de formation.

Par ailleurs, il convient ici de souligner l'aspect arbitraire des attributions de formations individuelles. S'il y a arbitrage de ces décisions, cela suppose des motifs, lesquels devraient apparaître ici encore « **individuellement et par écrit** ».

FO rappelle que la formation est un droit de l'agent. c'est là une revendication historiquement forte de notre organisation. À l'instar de la couverture médicale de chacun par la Sécurité Sociale, c'est du salaire différé, c'est notre argent.

F. Gx



Collectifs et Syndicats:

les collectifs sont éphémères, ils ne durent pas dans le temps car ils sont bien souvent créés pour défendre un seul objectif, par exemple : empêcher la fermeture d'un hôpital ! Que cet hôpital finisse par fermer ou par être maintenu, le collectif lui finit toujours disparaître.

Le collectif n'a pas de structure, aucune affiliation départementale, nationale, qui puisse l'aider à fonctionner, il n'a aucun droit de siéger dans les instances paritaires... Le collectif n'a pas de membres à proprement parler, et donc aucun financement de ses adhérents qui puisse garantir son indépendance par rapport à la direction, à un syndicat, un parti politique...

Le collectif n'est pas démocratique, il est bien souvent géré par une poignée de personnes sans que ces dernières aient été élues et il peut être utilisé pour manipuler les salariés, afin d'accompagner la mesure plutôt que la combattre réellement.

La cgt-Force Ouvrière, fidèle à la charte d'Amiens, a pour double objectif : « *l'amélioration des conditions de vie des travailleurs par la réalisation d'améliorations immédiates, telles que la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires...* » et « *l'émancipation des travailleurs par la disparition du salariat et du patronat...* ».

FO est représentatif localement au Vinatier dans les instances (CTE, CHS-CT, CAP...) et au niveau nationale notamment au conseil supérieur de la fonction publique hospitalière, à la ANFH, au CGOS...

FO est un syndicat indépendant ; de la direction, des partis politiques, des religions, des sectes, des courants philosophiques...

FO est un syndicat démocratique, de part nos statuts qui prévoient notamment au niveau local l'organisation d'une assemblée générale des adhérents tous les ans. Le secrétaire général fait un rapport moral sur l'année écoulée, il le soumet à la discussion puis au vote des adhérents. L'AG permet également de discuter de l'organisation du syndicat, des revendications... On vote à la fin de l'assemblée la résolution qui sera la feuille de route du syndicat pour l'année à venir. Le principe est le même à tous les échelons de l'organisation.

AM

Et pourtant elle tourne ¹....

Les huit.

« *Quoi ? La politique du gouvernement profite surtout aux plus riches ? Eux seuls verront leur pouvoir d'achat augmenter ? Toutes ses mesures vont « creuser les inégalités » ? Et ce serait une étude de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) qui l'affirmerait noir sur blanc (...) ? L'OFCE aboutit à la conclusion que le pouvoir d'achat des ménages les plus riches devrait grimper de 3,1%, en moyenne.* »².

L'ONG britannique OXFAM, rapporte la Presse, affirme qu'en 2017, 82% de la richesse créée dans le monde a terminé dans les poches des 1% les plus riches de la planète.....Précisons. Parmi les 1% des plus riches, 500 personnes concentrent à elles seules la quasi-totalité de la fortune mondiale. Et parmi les 500, **huit d'entre eux, détiennent à eux seuls autant de richesses que les 50% de la population mondiale la plus pauvre, soit 3 milliards 600 millions d'hommes.** Et c'est ce système, le capitalisme, qui serait « *l'avenir indépassable de l'humanité* »?

Trump et les sciences cognitives

Lors de son examen médical annuel, obligatoire aux Etats-Unis pour un président de la République, Trump n'ayant peur de rien a demandé à passer un test psychologique.

La Presse américaine nous rapporte qu'il a passé le test cognitif de Montréal dit de Moca. Les questions étaient nombreuses. Parmi celles-ci, dans un graphique il était demandé de relier le A avec le 1 (plus exactement, la première lettre de l'alphabet avec le premier chiffre) ! Dans un autre, il fallait dessiner une horloge, inscrire les chiffres et placer les aiguilles à 11h10 ! Et ainsi de suite,...

Trump a obtenu la note de 30 sur 30 au test cognitif de Montréal dit de Moca.

Nous sommes rassurés. Mais faut-il continuer à associer le mot « science » avec l'adjectif « cognitif » ?

PN

¹ Cette rubrique est tirée d'informations lues dans la presse. Elle vise en toute modestie soit à les mettre en lumière lorsqu'elles le méritent soit à démonter les mécanismes de la fabrication de l'opinion qu'est devenue malheureusement aujourd'hui la Grande Presse

Il faut bien justifier le nom de notre journal, Contre poison.

²Le Canard enchaîné – 24 janvier 2018.